



PREFET DE L'HERAULT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 35 - MARS 2015**

# SOMMAIRE

## **Préfecture de l'Hérault**

Arrêté N °2015079-0003 - 2015-1-411 Délégation de signature de M. le Préfet à M. Laurent SIAM, Directeur Départemental de la Police aux Frontières .....	1
---	---





PREFET DE L'HERAULT

## **Arrêté n °2015079-0003**

**signé par  
Le Préfet**

**le 20 Mars 2015**

**Préfecture de l'Hérault**

2015-1-411 Délégation de signature de M. le  
Préfet à M. Laurent SIAM, Directeur  
Départemental de la Police aux Frontières



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT**

*Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Pôle Juridique Interministériel*

**ARRETE N° 2015-I- 4 11.**

**donnant délégation de signature du Préfet de Département  
à M. Laurent SIAM  
Directeur Départemental de la Police aux Frontières**

**LE PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON  
PREFET DE L'HERAULT**

- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** le décret n° 94-886 du 14 octobre 1994 portant création des services de police déconcentrés chargés du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins ;
- VU** le décret n° 95-1197 et l'arrêté ministériel du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,
- VU** le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de M. Pierre de BOUSQUET de FLORIAN en qualité de préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 3 mars 2015 nommant M. Laurent SIAM, commissaire divisionnaire, en qualité de directeur départemental de la police aux frontières de l'Hérault à compter du 23 mars 2015 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1er :

Délégation de signature est donnée à M. Laurent SIAM, commissaire divisionnaire, Directeur départemental de la Police aux frontières, à l'effet de prononcer les sanctions disciplinaires du premier groupe (avertissements et blâmes) à l'encontre des fonctionnaires relevant de son autorité, appartenant au corps des gradés et gardiens de la paix et des personnels administratifs de catégorie C.

### ARTICLE 2 :

Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault et le Directeur départemental de la police aux frontières sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et entrera en vigueur à compter du 23 mars 2015.

Montpellier, le 20 MARS 2015

Le Préfet,



Pierre de BOUSQUET